FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

13, Place Albert 1er, B - 6530 Thuin (Belgique), tel : ++32.71.59.12.38, Internet : https://www.fci.be

Santé et bien-être canin dans les systèmes d'élevage

Point de vue de la Commission Scientifique de la FCI

Ce document est dédié à la mémoire de notre collègue, Ana Eugenia Vázquez Liévano, une personne formidable et une amie, dont les contributions, les idées et l'engagement ont considérablement profité au succès de notre Commission.

Ce rapport a été sollicité par le Comité Général de la FCI et porte sur les résultats actuels des recherches concernant l'impact des différents systèmes d'élevage, vis-à-vis de l'avenir de la santé et du bien-être des chiots des futurs propriétaires, en particulier des éleveurs de chiens titulaires d'un certificat d'origine (pedigree). En d'autres termes, du point de vue d'un acheteur, quels sont les potentiels avantages et inconvénients lors de l'acquisition d'un chien avec pedigree, par rapport à l'achat d'un chiot issu d'un autre système d'élevage ? Tout d'abord, ce document présentera les principaux facteurs responsables de la dégradation de la santé et du bien-être des chiens. Puis, il proposera une analyse visant à déterminer les liens entre ces facteurs et les systèmes d'élevage canin existants. Pour conclure, nous discuterons quelques propositions visant à améliorer la pérennité des races avec pedigree, en matière de santé et de bien-être.

I. Facteurs responsables de la potentielle dégradation de la santé et du bien-être des chiens

Au cours des dix dernières années, la santé et le bien-être animalier sont devenus des sujets primordiaux, particulièrement envers les animaux de compagnie, tels que les chiens. Lors de l'élevage de ces animaux, deux types de facteurs peuvent affecter leur développement : ceux qui sont reliés à l'environnement dans lequel ils ont grandi et ceux qui dépendent de leur patrimoine génétique. Ces différences se déterminent dans les choix et les pratiques des éleveurs canins.

I.1 Facteurs liés à l'environnement

L'environnement au sein duquel un chiot est élevé jouera un rôle déterminant dans sa santé et son bien-être futurs. Du stade prénatal à la période critique de sociabilisation de l'animal, de nombreux facteurs peuvent profondément impacter le développement d'un chiot (Dendoncker, 2019). Au cours de cette étape, le soin et les pratiques d'élevage apportés par les éleveurs

détermineront la santé physique et émotionnelle, ainsi que le comportement du chiot. Par exemple, la qualité des soins prénataux, notamment l'alimentation de la mère, son niveau de stress ou sa santé globale peuvent durablement affecter le développement du chiot. De mauvais soins prénataux peuvent entraîner des problèmes tels qu'une insuffisance pondérale à la naissance, des retards de développement, ou encore favoriser la prédisposition à certaines maladies. Après la naissance, l'environnement instauré par l'éleveur, notamment les habitudes sociales et la période d'acclimatation de l'animal, continue d'impacter le chiot, à plusieurs niveaux. Lors des premières semaines de vie du chiot, la sociabilisation est essentielle, pour assurer son bon développement, à l'âge adulte. Les chiots exposés à de nombreux stimuli, notamment via des interactions avec d'autres personnes, d'autres animaux, ou qui évoluent dans des environnements variés, sont plus à même de se sentir confiants et d'adopter un bon comportement à l'âge adulte. Au contraire, un manque de sociabilisation peut entraîner des comportements indésirables, tels que l'anxiété, la peur ou l'agressivité, ce qui peut nuire au bien-être du chien à long terme ainsi qu'à sa relation avec ses futurs propriétaires. Dans certains cas, cela peut même conduire à un abandon du chien (Kwan & Bain, 2013 ; Eagan et al., 2022).

De plus, l'environnement physique au sein duquel évolue le chiot peut entraîner de potentiels risques de maladies zoonotiques, tels que l'exposition à des parasites, bactéries et virus, susceptibles d'affecter son état de santé. Une mauvaise hygiène, un environnement trop peuplé ou des pratiques sanitaires inappropriées peuvent exacerber ces risques et favoriser le développement de problèmes sanitaires tout au long de la vie du chien. Toutefois, lorsque les éleveurs adhèrent à des protocoles sanitaires rigoureux, respectent le planning de vaccination, font régulièrement vermifuger les chiens et honorent les visites de contrôle chez le vétérinaire, les risques sont beaucoup moins élevés. Cette approche proactive ne permet pas seulement d'assurer le bien-être des chiots, mais également de les préparer pour leur vie future, afin qu'ils soient plus résilients et en meilleure santé.

I.2 Facteurs génétiques

Le patrimoine génétique d'un chien influence considérablement son comportement, mais également sa santé et son bien-être général. Des centaines de maladies proviennent directement ou ont été favorisées par des facteurs génétiques. Certains troubles héréditaires sont liés à des caractères phénotypiques spécifiques (Asher et al., 2009), tandis que d'autres sont indépendants de la morphologie congénitale (Summers et al., 2010). Chez les chiens, la diversité des races donne naissance à des différences individuelles, aussi bien sur le plan morphologique que comportemental ou sanitaire. Il convient de noter qu'entre les différentes races, il existe d'importantes variations en termes de morbidité et de risque de développer certains troubles. Le concept de race est une notion complexe, même chez les chiens. En effet, un chien de pure race est un chien qui a évolué dans un environnement caractérisé par la présence d'individus de même catégorie. Cette définition constitue la norme depuis des décennies (Leroy et al., 2023). D'après la FCI, un chien est considéré de « pure race » lorsque son pedigree indique qu'il descend d'au moins trois générations complètes de chiens de races inscrites dans le livre des origines de la FCI

ou dans ses annexes. Cependant, dans ce contexte, cette définition peut porter à confusion, puisque deux chiots issus d'une même portée peuvent partager le même patrimoine génétique, mais l'un d'eux peut ne pas être considéré comme de pure race s'il n'a pas été enregistré. Pour plus de simplicité, nous différencierons les « chiens avec pedigree » (chiens de pure race conformément au règlement de la FCI), les chiens dits « de type » et les « croisés ». Un chien est considéré « de type » lorsque ses critères physiques correspondent à la morphologie d'une race spécifique, mais qu'il ne possède pas de pedigree (Van Zeeland & Beerda, 2015). Cette catégorie comprend les chiens de pure race, n'ayant pas reçu de certificat officiel, ainsi que les croisés dont l'apparence rappelle celle d'une race spécifique. La catégorie « chiens croisés » admet des races artificielles (« designer dogs »), qui sont le fruit de l'accouplement intentionnel de deux races différentes, ainsi que les chiens issus du mélange indéterminé de plusieurs races.

Étant donné qu'une race est le produit de nombreuses générations d'élevage contrôlé visant à remplir des critères spécifiques (Pongrácz & Dobos, 2024), le comportement d'un chien avec pedigree est plus prévisible que celui d'un chien « croisé ». Sur le plan sanitaire, des études comparatives ont révélé que certaines races sont plus à même de développer des troubles spécifiques, par rapport aux « chiens croisés » (Bellumori et al., 2013 ; Donner et al., 2018 ; Forsyth et al., 2023).

Ce risque accru s'explique potentiellement par une morphologie particulière ou par le développement d'une épidémie au sein d'une même race. Cependant, ces études suggèrent qu'un chien de pure race ou avec pedigree n'est pas nécessairement plus exposé au développement de quelconques troubles. D'après leurs conclusions, lorsqu'ils comparent des chiens avec pedigree et des chiens dits « de type », Van Zeeland et Beerda (2015), affirment que les chiens « de type » ne semblent pas moins exposés à certaines maladies génétiques, telles que la dysplasie de la hanche et du coude. Ainsi, les chiens « de type » semblent être sujets aux mêmes problématiques génétiques que leurs congénères avec pedigree.

Responsable de la transmission de troubles héréditaires au sein d'une même race, la consanguinité affecte également la santé et le bien-être des chiens, à de multiples niveaux. Bannasch et al. (2021) ont démontré que les races présentant un plus fort taux de consanguinité affichent une morbidité plus élevée que celles dont le taux est plus faible. Sur le plan individuel, les recherches menées par Leroy et al. (2015) ont montré que les chiens consanguins ont une espérance de vie réduite. Ce qui signifie qu'un potentiel acheteur optera plutôt pour un chiot issu d'une race présentant un faible taux de consanguinité.

Au sein d'une même race, des différences sont tout de même à noter, que ce soit sur le plan sanitaire ou comportemental. Il faut en avoir conscience, car, en fonction du mode d'expression de son patrimoine génétique, à l'aide d'outils à sa disposition (tels que des évaluations comportementales, des tests phénotypiques ou génétiques), un bon éleveur peut contribuer à réduire les risques d'un chiot de développer des traits de caractère indésirables.

II. Systèmes d'élevage et facteurs de dégradation de la santé et du bien-être de l'animal

Face à deux systèmes d'élevage officiels, les producteurs d'élevage à petite échelle (occasionnels ou amateurs) sont souvent opposés aux producteurs industriels, tels que les éleveurs professionnels, dont les établissements sont généralement qualifiés de « fermes d'élevage » ou « d'usines à chiots » (McMillan et al., 2011 ; Wauthier & Williams, 2018 ; Dendoncker, 2019). Il faut évaluer l'importance relative de ces deux catégories d'éleveurs, aussi bien au niveau de leur nombre que de leur chiffre de production. De nombreuses études suggèrent que la majorité des éleveurs pratiquent cette activité de manière sporadique ou à titre de loisir (IBF et al., 2021 ; Santos et al., 2021). Toutefois, la proportion de chiens élevés par des professionnels est souvent sous-estimée, notamment si l'on tient compte des éleveurs non enregistrés ou exerçant illégalement. Il convient donc de noter qu'au sein des catégories, aussi bien dans l'élevage à petite échelle que dans la sphère industrielle, les profils et les pratiques d'élevage sont également très diversifiés. Cependant, des études ont démontré que les chiots élevés au sein d'établissements commerciaux sont plus enclins à contracter des maladies et à rencontrer des difficultés de sociabilisation (McMillan, 2017 ; Wauthier et al., 2018). Dendoncker (2019) a examiné en détail les pratiques de production et a découvert que dans un contexte d'élevage à grande échelle, l'environnement est plus restreint et que les éleveurs doivent se montrer plus rigoureux vis-à-vis des mesures de biosécurité, telles que la vaccination, la lutte antiparasitaire et l'hygiène des locaux. Cela pourrait être lié au fait que l'incidence et la morbidité des maladies parasitaires et infectieuses peuvent augmenter avec la densité animale (Grellet et al., 2014), ce qui renforce la sensibilisation des grands éleveurs à cette problématique, ce qui contribue à sensibiliser les éleveurs industriels à ces problématiques.

Pour les différencier, ces derniers sont évalués sur leurs pratiques et sur l'obtention ou non de pedigree pour leurs chiens. Blackman et al. (2020) ont proposé un système visant à distinguer les éleveurs commerciaux, des éleveurs amateurs de chiens avec pedigree et enfin, des éleveurs occasionnels. Les éleveurs de chiens avec pedigree produisent un élevage de chiots titulaires d'un certificat d'origine, ce qui signifie qu'ils figurent dans le livre des origines officiel. La majorité des éleveurs de chiens titulaires d'un pedigree ne pratiquent pas à titre commercial, mais, il en existe tout de même (Leroy et al., 2007). De même, tous les éleveurs, qu'ils soient amateurs ou occasionnels, ne produisent pas nécessairement des chiens titulaires de pedigree. L'enregistrement dans le livre des origines facilite le recensement des éleveurs de chiens titulaires d'un pedigree. Par exemple, Wang et al. (2018) ont découvert que parmi 50 pays, la proportion de chiens titulaires d'un pedigree se situe entre 0 et 80 % de la population canine totale, en fonction des pays. Le taux de contribution moyenne a été estimé autour de 20 %. En dehors de la délivrance d'un certificat d'origine, le fait d'acquérir un chiot auprès d'un éleveur de chiens avec pedigree ne garantit en théorie ni la santé ni le comportement du chien.

Cependant, de nombreuses organisations canines enregistrent des informations relatives à certaines affections de santé ou à des tests de comportement dans les documents d'origine, ou bien imposent des exigences spécifiques à l'élevage, telles que des dépistages ou des restrictions

visant à éviter la consanguinité (Wang et al., 2018). Généralement, les éleveurs de chiens avec pedigree ne sont pas soumis à des règles spécifiques concernant l'environnement au sein duquel ils élèvent leurs chiots, mis à part aux lois nationales qui s'appliquent à leur pays. Pour les chiens non inscrits au livre des origines, de nombreux acheteurs prennent facilement des chiens « de type » pour des « pure race », en raison de leur apparence similaire (IBF et al., 2015). Par conséquent, l'acquisition d'un chien sans pedigree ne garantit pas un certain profil sanitaire plus avantageux.

III. Débat

Du point de vue d'un acheteur, de nombreux facteurs sont à prendre en compte, afin de s'assurer que le chiot peut pleinement s'épanouir, forger son comportement et grandir en bonne santé. Une décision majeure s'offre à lui : opter pour un chiot croisé ou se tourner vers un chien correspondant à un profil de race donnée (titulaire d'un pedigree ou chien « de type ».) Le choix d'un phénotype correspondant à une race donnée permet une meilleure prévisibilité, quant au comportement et à la morphologie du chien adulte. Cependant, bien que les textes suggèrent qu'un chien de pure race ou titulaire d'un pedigree n'est pas nécessairement exposé à des problèmes de santé, de nombreuses races présentent des prédispositions à certaines maladies spécifiques. Par conséquent, les potentiels futurs propriétaires doivent impérativement vérifier que l'éleveur a pris les précautions nécessaires, pour minimiser les risques de développement de ces maladies. Par exemple, ces derniers peuvent demander de consulter les certificats de santé à jour de l'animal, lorsque cela est possible. D'un côté, le fait d'opter pour un chien croisé écarte certains risques de dépression de consanguinité, puisque les croisés présentent généralement un patrimoine génétique plus éclectique. De l'autre côté, l'obtention d'un chien avec pedigree ou d'un chien « de type » garantit le profil génétique officiel du chiot et les prédispositions sous-jacentes relatives à l'expression de son phénotype. La plupart des éleveurs de chiens titulaires d'un pedigree ne sont pas des producteurs à grande échelle et l'enregistrement d'un chien dans le livre des origines ne garantit pas des pratiques ou un profil sanitaire spécifique (IBF et al., 2015), mises à part les lignes directrices fixées par l'OCN responsable des standards de qualité de la race en question.

Du point de vue d'une organisation canine nationale membre de la FCI, si nous voulons démontrer que les chiots avec pedigree sont plus enclins à vivre en bonne santé par rapport à leurs homologues non certifiés, il faut mettre des mesures concrètes en place. L'accès à des informations concernant la santé et le comportement du chien et de sa lignée, qu'elles figurent sur le pedigree ou via une ressource en ligne, peut renforcer la confiance du client. Pour éviter toute confusion, il faut absolument transmettre ces données ainsi que les lignes directrices et consignes qui s'appliquent à la race donnée, au public, de manière claire et transparente. L'Organisation Canine Nationale peut former les éleveurs de chiens titulaires d'un pedigree, afin de veiller à ce qu'ils soient correctement informés sur les systèmes d'élevage, ainsi que sur les règles à suivre, pour garantir un environnement sain, bien entretenu et propice à la sociabilisation

des chiens. Enfin, en renforçant les standards de qualité, la transparence des communications et à travers la mise en place de modèles d'élevage efficaces, nous pourrons renforcer la confiance des acheteurs et améliorer le bien-être des chiens titulaires d'un pedigree.

Approuvé par le Comité Général de la FCI, Amsterdam, septembre 2024

Bibliographie

Asher, L., Diesel, G., Summers, J. F., McGreevy, P. D., & Collins, L. M. (2009). Inherited defects in pedigree dogs. Part 1: disorders related to breed standards. *The Veterinary Journal*, *182*(3), 402-411.

Bannasch, D., Famula, T., Donner, J., Anderson, H., Honkanen, L., Batcher, K., ... & Rebhun, R. (2021). The effect of inbreeding, body size and morphology on health in dog breeds. *Canine Medicine and Genetics*, *8*, 1-9.

Bellumori, T. P., Famula, T. R., Bannasch, D. L., Belanger, J. M., & Oberbauer, A. M. (2013). Prevalence of inherited disorders among mixed-breed and purebred dogs: 27,254 cases (1995–2010). *Journal of the American Veterinary Medical Association*, *242*(11), 1549-1555.

Dendoncker, P. A. (2019). *On the origin of puppies: a multidisciplinary investigation into Belgian dog breeding facilities* (Doctoral dissertation, Ghent University).

Eagan, B. H., Gordon, E., & Protopopova, A. (2022). Reasons for guardian-relinquishment of dogs to shelters: animal and regional predictors in British Columbia, Canada. *Frontiers in Veterinary Science*, *9*, 857634.

Forsyth, K. K., McCoy, B. M., Schmid, S. M., Promislow, D. E., Snyder-Mackler, N., DAP Consortium, ... & Creevy, K. E. (2023). Lifetime prevalence of owner-reported medical conditions in the 25 most common dog breeds in the Dog Aging Project pack. *Frontiers in Veterinary Science*, *10*, 1140417.

Grellet, A., Chastant-Maillard, S., Robin, C., Feugier, A., Boogaerts, C., Boucraut-Baralon, C., ... & Polack, B. (2014). Risk factors of weaning diarrhea in puppies housed in breeding kennels. *Preventive Veterinary Medicine*, *117*(1), 260-265.

IBF International Consulting, Veteffect, Wageningen University & Research Centre And Istituto Zooprofilattico Sperimentale Dell Abruzzo E Del Molise G. Caporale [IZSAM]. (2015). Study on the Welfare of Dogs and Cats in Commercial Practices. *Specific Contract SANCO 2013/12364: Final Report.* Brussels: European Commission.

Kwan, J. Y., & Bain, M. J. (2013). Owner attachment and problem behaviours related to relinquishment and training techniques of dogs. *Journal of Applied Animal Welfare Science*, *16*(2), 168-183.

Leroy, G., Verrier, E., Wisner-Bourgeois, C., & Rognon, X. (2007). Breeding goals and breeding practices of French dog breeders: results from a large survey. *Revue de Médecine Vétérinaire*, *158*(10), 496.

Leroy, G., Phocas, F., Hedan, B., Verrier, E., & Rognon, X. (2015). Inbreeding impact on litter size and survival in selected canine breeds. *The Veterinary Journal*, *203*(1), 74-78.

Leroy, G., Wang, S. Z., Lewis, T., & Licari, S. (2023). 1 3 Ancient and Recent Changes in Breeding Practices for Dogs. *Dogs, Past and Present*, 24.

McMillan, F. D., Duffy, D. L., & Serpell, J. A. (2011). Mental health of dogs formerly used as 'breeding stock'in commercial breeding establishments. *Applied Animal Behaviour Science*, *135*(1-2), 86-94.

McMillan, F. D. (2017). Behavioural and psychological outcomes for dogs sold as puppies through pet stores and/or born in commercial breeding establishments: Current knowledge and putative causes. *Journal of veterinary behaviour*, *19*, 14-26.

Pongrácz, P., & Dobos, P. (2024). Behavioural differences and similarities between dog breeds: proposing an ecologically valid approach for canine behavioural research. *Biological Reviews*. doi: 10.1111/brv.13128

Santos, N. R., Beck, A., Maenhoudt, C., Billy, C., & Fontbonne, A. (2021). Profile of Dogs' Breeders and Their Considerations on Female Reproduction, Maternal Care and the Peripartum Stress—An International Survey. *Animals*, *11*(8), 2372.

Summers, J. F., Diesel, G., Asher, L., McGreevy, P. D., & Collins, L. M. (2010). Inherited defects in pedigree dogs. Part 2: Disorders that are not related to breed standards. *The Veterinary Journal*, *183*(1), 39-45.

Van Zeeland, C. W. M., & Beerda, B. (2015). *Hereditary disorders in pedigree dogs and look-a-likes* (No. 317). Wetenschapswinkel Wageningen.

Wang, S., Laloë, D., Missant, F. M., Malm, S., Lewis, T., Verrier, E., ... & Leroy, G. (2018). Breeding policies and management of pedigree dogs in 15 national kennel clubs. *The Veterinary Journal*, *234*, 130-135.

Wauthier, L. M., & Williams, J. M. (2018). Using the mini C-BARQ to investigate the effects of puppy farming on dog behaviour. *Applied Animal Behaviour Science*, *206*, 75-86.